RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE — 4e CIRCONSCRIPTION

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 21 JUIN 1981

POUR LA MAJORITÉ DE LA FRANCE

ANDRÉ LOTTE



Conseiller Général de MONTCEAU-NORD

ROGER LEBORNE



Conseiller Général de CHALON-SUD

Electrices, Electeurs !

MERCI pour votre confiance.

Après avoir porté François MITTERRAND à la présidence de la République le 10 mai, vous avez dès le 1er tour des élections législatives du 14 juin, confirmé votre choix pour une autre politique en donnant à la Gauche dans notre circonscription une large majorité.

Dimanche prochain, ce sera votre victoire.

Le libre choix du peuple a placé le candidat socialiste en tête de la Gauche et de tous les candidats.

Cette marque de confiance me donne une nouvelle responsabilité : rassembler les forces populaires et les voix de toutes celles et de tous ceux qui souhaitaient le changement dans le calme et qui maintenant espèrent cette majorité républicaine dont la France a besoin.

Hommes et femmes de Gauche, mais aussi vous toutes et vous tous républicains et démocrates sincèrement attachés au progrès et à la liberté, si vous le voulez notre circonscription comptera, dans le cadre de la majorité présidentielle, un député, une équipe à votre disposition.

Ce qui nous rassemble est immense : c'est l'espérance, c'est la volonté de faire appliquer pour notre pays et pour nous-mêmes la politique du changement.

VOTEZ POUR LE CANDIDAT DE L'ESPOIR ET DE LA RÉNOVATION QUI S'ADRESSE AU NOM DE TOUTES LES FORMATIONS DE GAUCHE, AUX CITOYENNES ET AUX CITOYENS DE BONNE VOLONTÉ.

VOTEZ POUR L'EMPLOI, LA PAIX, LA JUSTICE ET LA LIBERTÉ.

André LOTTE
Roger LEBORNE

VU : LES CANDIDATS.

AVEC LE PARTI SOCIALISTE

IMP. DU CENTRE - CHALON